

Chalette

Magazine municipal / n°51 / juin 2014



Chalette
sur-Loing

Place Commune

www.ville-chalette.fr



Restructuration du Lycée
du Château-Blanc
P.7



Course cycliste
en semi-nocturne
P.13



Restauration

Animations

Village des sports

Jeux

Exposition Jean Jaurès

Débats

Fête de Chalette

21 et 22 juin au lac

Concert de Sanseverino, samedi 21 juin à 20h

En première partie : No sign, Nothing

Entrée Libre

Dossier :
Fête de Chalette 21 et 22 juin

Lors de la cérémonie du 69^{ème} anniversaire du 8 mai 1945, après avoir rendu longuement hommage aux résistants et aux pays alliés qui ont contribué à la victoire sur l'Allemagne nazie, le Maire a conclu son intervention par cette interpellation :

« ...Dans quelques secondes, la Marseillaise va retentir, je vais aller saluer les drapeaux.

Et puis, après le verre de l'amitié, nous allons rentrer chez nous et sans doute, machinalement, allumer le téléviseur. Le journal va déverser son lot quotidien de nouvelles :

le P.S.G. Champion de France de Football... , les derniers commentaires sur l'intervention du Président de la République ..., l'augmentation du chômage et les-fermeture d'entreprises..., le CAC 40 qui dépasse des sommets, et le versement de milliards d'euros aux actionnaires , un salarié qui se suicide dans une ancienne entreprise publique..., une famille avec des enfants expulsée de son logement parce qu'il a fallu choisir entre payer la cantine, le bus, le voyage scolaire, la facture d'électricité, mettre de l'essence dans la voiture, régler la mutuelle et payer le loyer.

Et Le journal télé se termine par un reportage sur la montée des Extrêmes Droites en Europe. »

Et le Maire de poser la question :

« Les morts que nous avons honorés il y a un instant ont-ils offert le sacrifice suprême de leur vie il y a 70 ans pour ça ?

Leur sacrifice dans la résistance qui a imposé le programme du Conseil National de la Résistance, mis en œuvre à la libération par le gouvernement du Général De Gaulle avec des communistes, des socialistes, aura-t-il donc été inutile ?

Pouvons-nous continuer à honorer nos morts, à proclamer à chaque cérémonie la devise de la République et accepter que dans la tête de nos concitoyens ces idéaux deviennent aussi abstraits ?

Pire, pouvons-nous accepter que des groupes entiers de la société pensent que la République est la cause de leurs malheurs ?

Pourtant, l'Europe et la France dans l'Europe sont le plus beau des desseins que nous pouvons offrir à nos enfants.

Mais l'Europe va mal.

Nous ne pouvons plus accepter sans « broncher », par peur, par indifférence, par lâcheté, ou par facilité intellectuelle, qu'une idéologie dite libérale entraîne

l'Europe tout entière dans l'impasse.

Car ces politiques conduisent des pans entiers de population, dégoûtés par des gouvernements qui ne tiennent jamais leurs promesses, à ne plus aller voter, laissant le champ libre à l'Extrême Droite. L'Europe va mal car ces politiques d'austérité aggravent partout les inégalités, le chômage, la précarité, donc la haine et le racisme envers tous ceux qui sont différents.

Cette politique est mauvaise car elle plonge la jeunesse dans le désespoir, elle veut contraindre les plus anciens à travailler ou retravailler jusqu'à 70 ans et plus.

Chers amis, oui il faut réagir.

« Résister c'est exister » disaient d'une même voix Raymond Aubrac et Stéphane Hessel.

Résister aujourd'hui c'est faire vivre de manière concrète les idéaux de la République, Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité, dans une solidarité active.

Résister aujourd'hui c'est dire NON à ces politiques qui sont impitoyables pour les petites gens, ouvriers, employés, retraités et si généreuses avec le patronat.

Résister c'est dire NON à ceux qui piétinent les valeurs de la République.

Résister c'est dire OUI à une politique qui place l'Humain d'abord et avant toute autre chose, au cœur des décisions et des actions.

Voilà, cher amis, le chemin que nous devons emprunter, ensemble, pour construire une Europe au service des peuples, une Europe de coopération, une Europe de l'égalité, de la justice, en un mot une Europe de la Paix.

Merci de votre attention. »



Intervention du Maire en présence du Conseil municipal des enfants

Sommaire

P2 - Edito

P3 - Actualités

Echos du Conseil municipal

P4 - On en parle

Un été et des vacances pour tous

P5 - Les invitées du mois

Rencontre avec Hiba et Laurianne, deux nouvelles élues municipales

P6 - Vivre ensemble

Un monument pour ne pas oublier

P7 - Développement durable

Restructuration du Lycée du Château-Blanc, une aventure collective

P8 - A travers la ville

Le logement et les jeunes

P9 à 11 - Dossier

Fête de Chalette les 21 et 22 juin

P 12 - Arts et cultures

Un spectacle intergénérationnel conçu par le S.M.J. à ne pas rater !

P13 - Sports et loisirs

Des A.P.P.N, activités physiques de pleine nature, en direction des scolaires

P14 - On en parle

Retour de Nilüfer : que du bonheur !

P 15 - Histoire d'avant

1914, un été ordinaire

P 16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,

B. Taleb

Mise en pages et impression :

Orient Express 01 40 64 44 10



Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales par ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Echos du Conseil municipal du lundi 26 mai

Lundi 26 mai s'est tenue une séance ordinaire du Conseil municipal. Avant l'ouverture de celle-ci le maire a tenu à faire part d'événements graves qui se sont déroulés dimanche 25 mai. En effet, deux élus municipaux ont été victimes d'attitudes et de propos racistes dans le cadre de l'exercice de leur fonction de président du bureau de vote. Le Conseil municipal a dénoncé ces comportements et apporté son soutien à ses collègues. Par ailleurs il a décidé d'engager une action auprès du Sous-préfet et du Procureur de la République. Ces faits évoqués, la séance du conseil a pu s'ouvrir. Ci-dessous les principaux points adoptés.

Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal :

Conformément à la loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, le Conseil municipal a adopté son règlement intérieur. Celui-ci fixe les règles de fonctionnement de l'assemblée et quelques autres dispositions comme par exemple la place réservée aux différents groupes politiques dans le bulletin municipal.

Un nouveau médecin au Lancy

Depuis le départ du Docteur Barras, les habitants du Lancy et un grand nombre de Chalettois se trouvaient privés de soins compte tenu de la désertification médicale croissante qui touche la commune, l'est du département et, plus largement, la Région Centre. Face à cette situation et aux besoins de la population, et suite à la sollicitation du Docteur Coulibaly, le Maire a engagé avec la Municipalité diverses démarches pour faciliter



Futur éco quartier Les Rives du Solin

Dénomination des voies de l'éco quartier « Les Rives du Solin » :

La 1^{ère} phase de la 1^{ère} tranche des travaux de viabilisation des lots situés en bordure de la voie Saint-Just étant en partie achevée et afin de permettre le démarrage des opérations de logement, le Conseil municipal a procédé à la dénomination des voies de desserte des futures constructions.

- 1) Voies situées dans le prolongement des rues **Ponte de Lima** et **Edouard-Lalo** : Ponte de Lima et Edouard-Lalo
- 2) Voie en U, au nord du projet : **rue de Nilüfer**
- 3) Voie parallèle à la rue Saint-Just : **rue Olympe-de-Gougues**
- 4) Voie en L parallèle au prolonge-

ment de la rue Ponte de Lima : **rue Elsa-Triolet**

5) Voie parallèle au prolongement de la rue Lalo : **rue Boris-Vian**

Signature d'une convention avec la Région Centre pour le contrat régional de soutien aux manifestations – Projet artistique et culturel de territoire :

Les élus chalettois ont autorisé le maire à signer une convention avec la Région afin d'assurer une programmation de qualité à la salle de spectacle du Hangar et demander un contrat régional de saison culturelle. Pour l'année 2014, une dépense subventionnable de 85 000 euros T.T.C. ; l'aide de la Région s'élève à 41 484 euros T.T.C.



On en parle...

Un été et des vacances pour tous !

Que l'on soit salarié ou non, nous les attendons tous avec impatience ces vacances d'été. Après des mois de labeur, de stress ou pas, de recherches d'emploi vaines ou fructueuses, chacun aspire à souffler, à se ressourcer. Malheureusement, nous sommes de moins en moins nombreux à disposer des moyens nécessaires pour partir ne serait-ce que quelques jours. Alors cet été, et peut-être encore plus que les précédents, les services municipaux mettront tout en œuvre pour que chacun, petits et grands, puisse, quelle que soit sa situation familiale, s'évader, ne serait-ce que quelques heures ou quelques jours. Car pour la Municipalité les congés payés acquis de longue lutte en juin 1936 sont un droit et devraient être une réalité pour tous.

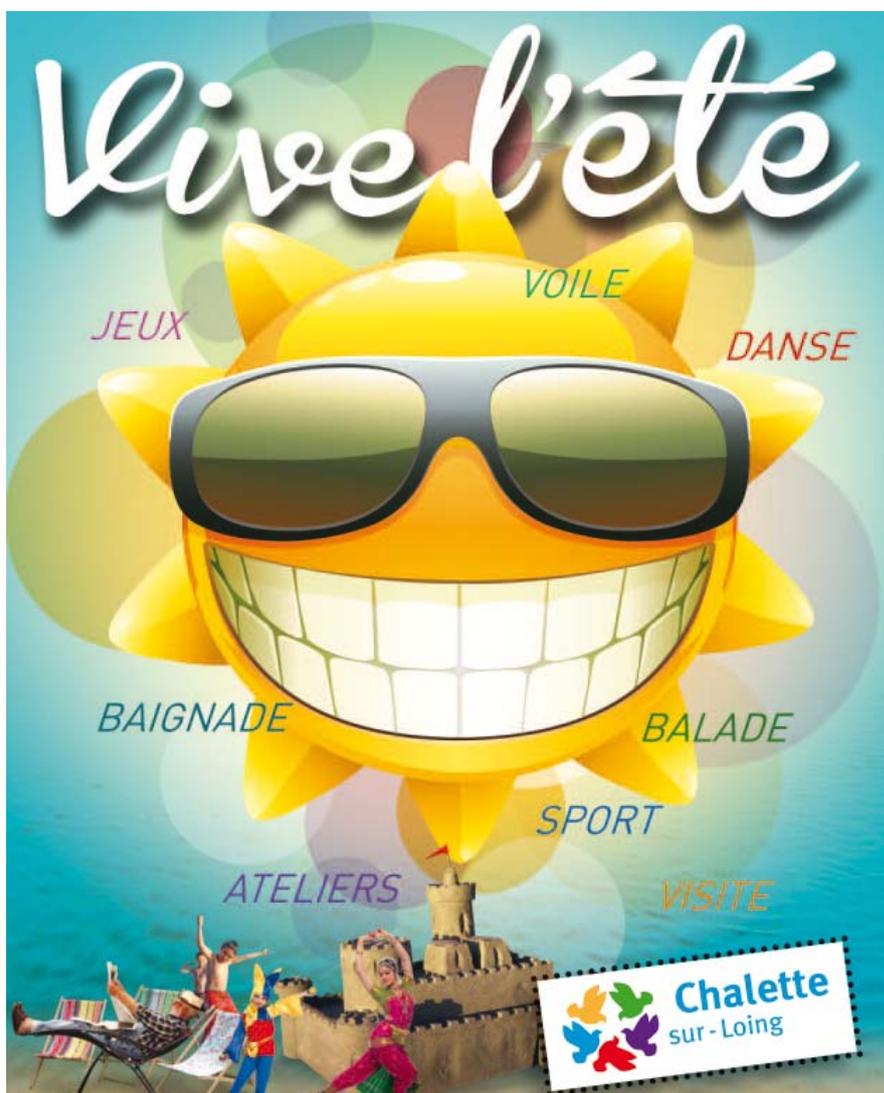
Des activités pour tous les âges

Comme de coutume, les Centres de loisirs Louis-Aragon et Georges-Cosson accueilleront en juillet et août les enfants âgés de trois à dix ans pour des activités aussi nombreuses que variées. Ceux âgés de 11 à 14 ans pourront bénéficier du dispositif « Bouge ado » qui leur proposera des stages multi activités essentiellement orientés vers des activités sportives. Enfin, le Service municipal de la jeunesse offrira des animations tous les après-midi de 15 heures à 19 heures en milieu ouvert. Les familles ne seront pas oubliées car les vacances, ce sont aussi des moments privilégiés pour vivre des moments tous ensemble. Ainsi, des ateliers proposeront en juillet diverses animations allant de jeux de plein air à de multiples sorties en famille (découverte de talents artistiques, découverte de la nature, pique-nique, etc.).

Avec le C.C.A.S. pour que personne ne soit oublié

De son côté et pour que personne ne soit oublié, le Centre communal d'action sociale organise deux sorties : le jeudi 24 juillet à Nigloland (Aube) et le jeudi 28 août à la Base de loisirs de Buthiers (Seine-et-Marne) avec activité piscine et accro-branche pour les adolescents. Ces deux sorties sont ouvertes aux personnes bénéficiaires de la C.M.U. (Couverture maladie universelle) accompagnées de leurs enfants âgés de moins de 16 ans (14 euros pour un adulte, 6 euros pour le second adulte, et 3 euros pour les enfants - inscription au C.C.A.S. à partir du 15 juin). D'autre part, dans le cadre du partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, un séjour à la Tranche-sur-Mer (Vendée) est organisé du 5 au 12 juillet.

Pour plus de détails il convient de consulter la « Plaquette été » à la disposition du public en mairie.



Où et quand s'inscrire ?

- Centres de loisirs et dispositif « Bouge ado » : Service scolaire, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h, et le samedi de 8 h 30 à 12 h, du 10 juin au 27 juin pour le mois de juillet, et du 10 juin au 11 juillet pour le mois d'août.
- Animations du S.M.J. : au S.M.J. (02.38.89.12.00) ou à la Salle du Château-Blanc (02.38.89.23.94), et dans chaque structure aux heures d'ouverture.
- Ateliers familles : Salle du Château-Blanc de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h (02.38.89.23.44) aux heures d'ouverture des ateliers à partir du 7 juillet.
- Activités proposées par le C.C.A.S. : au C.C.A.S. en mairie (02.38.89.59.92).

Les invitées du mois



Hiba Pruneau et Laurianne Delaporte

Femmes, jeunes, dynamiques, elles s'engagent pour leur ville

Rencontre avec Hiba et Laurianne, deux nouvelles élues municipales

Le 29 mars, Hiba et Laurianne faisaient leur entrée officielle dans la salle du Conseil municipal. Si ces deux femmes ont en commun leur jeunesse et leur enthousiasme, le chemin qui les a amenées à s'engager pour Chalette diverge quelque peu. Décryptage.

Native du Montargois, Hiba habite Chalette depuis huit ans et travaille au Conseil général à Montargis.

Si à ce jour elle ne dispose pas d'une expérience de militante politique à proprement parler, elle connaît bien le milieu associatif puisqu'elle a été bénévole à la Croix-Rouge. En endossant l'habit d'élue municipale, Hiba fait donc ses premiers pas en politique. Mais qu'est ce qui l'a poussée à se présenter sur la liste pour les élections municipales ? « Une des raisons principales, précise Hiba, c'est que je partage les valeurs prônées par la Ville. J'aime Chalette et j'ai voulu m'engager pour elle et ses habitants, particulièrement ses jeunes. J'avais envie d'être actrice, d'agir. Je veux participer à l'amélioration de la vie de la cité et m'investir en tant que jeune », lance-t-elle du haut de ses 27 printemps. « Être élue ne doit pas être une prérogative de personnes mûres, voire âgées. J'ai envie d'apporter mon regard de jeune femme, de convaincre avec mon savoir-être et mon savoir-faire et contribuer au développement de Chalette. Dans mon travail je suis amenée à accompagner divers types de public et leur proposer des solutions d'insertion. Grâce à mon expérience de terrain, j'ai des idées d'actions. J'espère pouvoir les mettre en œuvre. Je souhaite dynamiser la prise en charge des enfants accueillis en lien avec les évolutions actuelles mais aussi renforcer et développer des partenariats pour garantir un accueil de qualité. C'est avec conviction que j'assumerai mes fonctions ; je suis à l'écoute des gens et j'offrirai mes compétences et mon esprit d'initiative ».

Laurianne, une femme engagée

Laurianne, quant à elle, est professeure des écoles et assume les fonctions de directrice

à l'école élémentaire de Cepoy. À 31 ans, elle a déjà une longue expérience militante tant syndicale que politique. Descendante de militants côté paternel comme côté maternel (une de ses grand-mères était suffragette), c'est à 16 ans qu'elle commence à militer aux Jeunesses communistes mais ce n'est qu'à l'âge de 19 ans qu'elle s'« encartera » pour démontrer qu'elle agit par conviction et non par suivisme familial. Très active lors des mobilisations lycéennes, elle assumera les fonctions de présidente de l'U.N.E.F. ⁽¹⁾ à Tours pendant le C.P.E. ⁽²⁾ À partir de 2006, elle est candidate aux élections législatives, cantonales et régionales, tout en étant secrétaire départementale du P.C.F. à Blois, sa terre natale. En 2008 elle devient adjointe du maire de Blois, chargée du logement. « Et puis comme pour moi, dit-elle, la politique n'est pas un métier mais un engagement citoyen, en 2012 je mets de côté mes activités militantes après avoir passé et réussi le concours de professeur des écoles. Ce fut pour moi très dur, j'avais l'impression d'un manque. Enfin, affectée à Cepoy, je m'installe à Chalette et j'accepte d'être candidate sur la liste Ensemble pour Chalette ». Si on comprend que c'est par conviction qu'elle s'y engage, elle ajoute : « Je découvre la ville de jour en jour, et plus je la découvre et plus elle m'émerveille... Sans doute grâce à la richesse de sa population. D'ailleurs, grâce à une de mes délégations, je souhaite développer les relations avec chacune des communautés et apprendre à mieux les connaître. Je ferai en sorte de mettre en lumière cette diversité culturelle. D'une façon générale, je me mettrai au service de la population tant au niveau communal qu'au niveau de l'agglomération pour améliorer son quotidien. Enfin, en tant qu'élue communautaire j'agirai dans l'intérêt général et celui des Chalettois. J'apporterai mon point de vue, échangerai avec les élus pour faire avancer Chalette et son agglomération en veillant, dans les débats, au respect des personnes, quelles qu'elles soient ».

B. Taleb

Laurianne Delaporte : troisième adjointe – chargée des relations avec l'Agglomération, des jumelages et de la coopération décentralisée, des relations publiques.

Hiba Pruneau : conseillère municipale déléguée à la petite enfance (crèche et R.A.M. - réseau d'assistantes maternelles).

⁽¹⁾ Union Nationale des Étudiants de France, syndicat étudiant.

⁽²⁾ Contrat Première Embauche.

Un monument pour ne pas oublier

Plus de 300 personnes dont une grande partie de rescapés venus de tous les coins de France, de Suisse, d'Italie et du Rwanda ainsi que de nombreux responsables d'association se sont rassemblés samedi 17 mai dans le « Jardin des mémoires et de la paix », rue de la Folie à Vésines, pour le dévoilement d'une stèle en hommage aux victimes et rescapés du génocide des Tutsi au Rwanda.

De poignants témoignages de rescapés

Leiny Munyakazi : « Suis-je toujours mère ?... Mes trois filles ont été tuées, massacrées, toute ma famille, mes parents, mes six frères et sœurs, mes tantes, aucun n'a survécu. Je suis seule à porter le poids de l'horreur de ce massacre qui a endeuillé à jamais l'humanité ».

Révérien Rurangwa : « J'ai perdu toute ma famille. Orphelin, je porte le souvenir de ces terribles jours... Mon corps est mutilé, mon bras a été coupé, autant de cicatrices qu'il m'a fallu surmonter... Pour rendre hommage, c'est avec mes cinq doigts restants que j'ai écrit : « Génocidé, ils m'ont tué, moi et toute ma famille, sur une colline du Rwanda en 1994, j'avais quinze ans, je ne suis pas mort ».

Ces témoignages vous pénètrent, vous obligent à entendre, à tenter de comprendre.

Initiée par Espérance et Bernard Patureau, responsables de la cellule locale d'Ibuka, et en partenariat avec la Municipalité, l'inauguration de ce monument rendant hommage au million de Tutsi massacrés lors du génocide au Rwanda en 1994 s'est déroulée samedi 17 mai en présence de l'ambassadeur du Rwanda en France, Jacques Kabale, de Marcel Kabanda, président d'Ibuka France, de Bernard Coly, membre du Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda, et d'Hélène Mouchard-Zay (fille de Jean Zay qui entrera au Panthéon à l'automne prochain), présidente du CERCIL*.

Espérance Patureau a tenu à exprimer combien l'édification de ce monument « est une suite logique du soutien sans faille et d'une collaboration entre la Municipalité de Chalette et l'Association Ibuka-France qui datent de 2004 ». Et de conclure que ce monument « signifie [...] ce qui a fait le plus défaut aux grandes puissances qui pouvaient nous protéger en 1994 : l'humanité. Il en est le signe. »



Mémoire universelle

Marcel Kabanda a évoqué la proximité de ce mémorial avec la présence du poète ukrainien Tarass Chevtchenko : « Il ne peut y avoir meilleur endroit pour un monument en mémoire des victimes du génocide. La première fois que je suis passé ici, l'Ukraine n'était pas dans la situation où elle se trouve aujourd'hui. Peut-on regarder cette statue sans penser à ce qui se passe aujourd'hui ? Ce face à face nous fait toucher du doigt la dimension universelle de la Mémoire. On n'entre pas dans la commémoration comme on entre dans un musée. La convocation du souvenir, de quelque chose qui nous a affectés dans le passé, est l'exercice qui nous rend aptes à ouvrir nos yeux sur notre monde... Installer un monument en mémoire du génocide des Tutsi du Rwanda sur les terres de Chalette à proximité de la statue de Tarass Chevtchenko est un double rappel de la dimension universelle de notre travail de mémoire. [...] Le crime a été commis au Rwanda et contre des Rwandais. Ériger un mémorial en France et à Chalette n'a de sens que parce qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité ». Quant à Hélène Mouchard-Zay, elle a rappelé la Mémoire et l'histoire de ce génocide, et ce mémorial devrait y contribuer pour que pareille horreur

ne se reproduise : « Il y a une communauté de destin, même si les circonstances historiques ont été différentes, entre le génocide juif pendant la seconde guerre mondiale et le génocide tutsi en 1994, et la même volonté de détruire une population dans sa totalité ».

À l'issue de toutes les interventions** de la Ville, Franck Demaumont, conseiller général - maire, a tenu à préciser que « l'édification de ce monument est la contribution de la Ville de Chalette, de tous ses habitants, à la mémoire des victimes et témoigne de notre solidarité avec les rescapés pour les aider à se reconstruire et à retrouver confiance en eux et en l'humanité après avoir vécu des actes inhumains et des souffrances indicibles, pour faire définitivement échouer le projet d'extermination qui aboutirait si on les oubliait ».

La cérémonie s'est terminée par le dépôt de cinq gerbes et une chorale rwandaise a interprété des chants en kinyarwanda, langue nationale du Rwanda.

Bruno Ballu

* CERCIL : Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret.

** Les interventions sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet.

Restructuration du Lycée du Château-Blanc

Une aventure collective

Depuis juin 2013, le lycée du Château-Blanc est en pleine ébullition. Entre poussière, bruit et déménagements, la vie du lycée est grandement perturbée. Mais comme le soulignent Bruno Tomas, proviseur, et Pascal Delanoue, chef des travaux, que nous avons rencontrés, « c'est un mal pour un bien ».

La genèse du projet

Partant du constat que le lycée a grandi au fil des ans et n'était plus adapté aux besoins des élèves et du personnel, il était devenu vital de réfléchir à une importante restructuration. L'idée était de proposer aux lycéens, venant bien souvent de collèges neufs ou restructurés, un cadre de vie et d'étude convivial et adapté à ce début de siècle. Et puis, insiste le proviseur, « nous pensons que les élèves des lycées professionnels ont droit eux aussi à un bel établissement où il fait bon vivre, avec du matériel adapté aux techniques modernes, favorisant l'envie de travailler et de réussir ; de plus nous pensons que c'est aussi un moyen de redonner à ces élèves une meilleure estime de soi, les lycées professionnels souffrant souvent à tort d'une image dévalorisée ».

Un projet ambitieux adapté aux besoins de notre temps

Le projet porté par la région Centre repose sur plusieurs axes :

- un réaménagement de l'établissement (nouvelle distribution des espaces) ;
 - la création de nouveaux bâtiments « basses consommations » constitués de structures en bois se décomposant en deux pôles, un pour les agents de service et un pour le secteur sanitaire et social, auxquels il convient d'ajouter un agrandissement de l'espace dédié à la filière bois (ébénisterie) ;
 - une restructuration interne qui comprend soit un agrandissement d'ateliers, soit le déplacement de salles de classes ;
 - une mise aux normes « handicapés » pour l'ensemble du lycée avec, notamment, l'installation d'ascenseurs.
- Au total la superficie du lycée sera augmentée de 2 800 mètres carrés. « Bien évidemment » ajoute M. Dela-

noue, « cette restructuration s'accompagne de l'acquisition de nouveaux mobiliers et d'un aménagement adéquat des salles de classe ». Avec ces travaux dont le coût s'élève tout compris à environ 13 millions d'euros, l'unique lycée de Chalette disposera d'une valeur ajoutée qui le fera rayonner sans aucun doute au-delà de l'est du département. De plus, ces travaux s'intègrent complètement dans le nouveau quartier Kennedy - Château-Blanc ; ils viennent compléter le projet d'éco-quartier en cours de réalisation.

Une aventure collective de A à Z

Que ce soit pour les élèves comme pour les différentes équipes (éducative, administrative ou technique), cette période est difficile car le chantier se déroule sur un site occupé. Il engendre donc inconfort, contraintes, modifications organisationnelles régulières. Malgré tout, cela se passe bien. D'ailleurs le proviseur tient à saluer l'extrême patience et la compréhension de toute la collectivité sans doute liées au fait que, dès le début, chacun a bénéficié d'explications et est associé, aujourd'hui encore, au projet et aux réunions de chantier. Comme le répètent nos deux interlocuteurs, « cette restructuration est une véritable aventure collective ». D'ailleurs elle est perceptible sur le chantier ; les échanges avec les différents acteurs sont courtois, respectueux, constructifs même si quelquefois de petits écarts se produisent mais, comme dans toute entreprise humaine, rien n'est parfait. En tout cas, nul doute que tout ce travail quotidien d'organisation, de suivi « non-stop », notamment pour M. Delanoue, et cette patience seront récompensés par le résultat final que tout le lycée a hâte de découvrir.



Futur accueil du lycée



Une partie de l'extension du lycée

Le lycée du Château-Blanc en chiffres

- Ouverture en 1987
- 630 élèves (35 % de filles)
- 110 internes
- 130 personnels (professeurs, administratifs, techniques)

www.lycée-chateaublanc.net

Le logement et les jeunes

Sous l'intitulé « le logement est un droit, le logement n'est pas une marchandise » et dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (C.U.C.S.), le Centre communal d'action sociale propose aux jeunes de 18 à 35 ans résidant dans les quartiers de Vésines, le Lancy et Kennedy - Château-Blanc des ateliers d'information sur « l'accès et le maintien dans le logement » tout au long du mois de juin. Ces ateliers s'adressent particulièrement aux jeunes qui ont le projet d'accéder à un logement ou qui souhaitent rester dans celui qu'ils occupent actuellement. Divers thèmes seront abordés comme :

- je définis mon budget
- quelles sont les aides dont je peux bénéficier ?
- je repère si un logement est décent
- où et comment rechercher mon logement
- malgré mes difficultés financières, je

souhaite rester dans mon logement
Des mises en situation seront proposées avec l'intervention des partenaires du projet ⁽¹⁾.

Les ateliers se dérouleront à la Maison de quartier du Château-Blanc, 8 rue de la Pontonnerie, de 14 heures à 16 heures, les jeudi 5 juin, vendredi 6 juin, jeudi 12 juin, vendredi 13 juin, jeudi 19 juin, vendredi 20 juin, jeudi 26 juin et vendredi 27 juin.

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire au C.C.A.S., soit en mairie, soit par courriel (ccas@ville-chalette.fr), soit par téléphone (02.38.89.59.59 ou 02.38.89.59.93), en indiquant leur nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse informatique.

⁽¹⁾ La Caisse d'allocations familiales, l'Association départementale d'information au logement, le service logement de Vallogis, Logem Loiret, la Maison du département de Montargis, l'A.I.D.A.I.P.H.I. (espace ressource logement).



La Police municipale de Chalette récompensée pour son travail en milieu scolaire

Le 12 mai dernier, la ville de Chaingy a accueilli le septième rassemblement départemental des intervenants en sécurité routière dans les établissements scolaires, une réunion d'une quarantaine de participants organisée avec le concours de l'Académie d'Orléans-Tours et la Préfecture du Loiret. Des expériences menées par la Police municipale y ont été présentées, comme c'est le cas depuis de nombreuses années à Chalette dans le milieu scolaire.

Dans la commune, l'opération inclut des interventions dans les classes, l'élaboration de dossiers pédagogiques, un travail éducatif sur l'enfant piéton, cycliste et passager automobile avec, notamment, l'utilisation d'un simulateur. Ce travail effectué dans les écoles a retenu l'attention des instances et obtenu le deuxième trophée dépar-

tement attribué par le réseau. C'est Jérémy Bontemps, l'un des protagonistes de ces interventions en milieu scolaire avec Armelle Pelletier, qui a reçu cette récompense « qui est le fruit d'un travail collectif », tient-il à préciser.

Le délégué à la sécurité à Chalette, Christian Berthier, avait fait spécialement le déplacement pour la



remise de ce trophée. À l'issue de la petite cérémonie, il s'est dit très fier de sa Police municipale.

Si dans un premier temps cela ne concernait que les écoles élémentaires, cette opération se déroule également depuis peu dans les collèges de la ville.

P.Avezard

Jaurès et Sanseverino, invités d'honneur à la Fête de Chalette

Les 21 et 22 juin prochains, comme chaque année, les Chalettois se retrouveront au lac pour fêter l'arrivée de l'été. Cette année, la Fête de Chalette rendra hommage à Jean Jaurès et à son engagement pour la paix.

Petits et grands pourront se retrouver à la base de loisirs du lac dans le cadre de la traditionnelle fête de la Ville. Durant ces deux jours, des espaces dédiés aux animations en direction des enfants seront proposés par les différents services municipaux. Des structures gonflables, des animations sportives et culturelles, encadrées par des animateurs, permettront de se distraire dès le plus jeune âge.

Samedi 21 juin, à 21 heures, nous célébrerons ensemble l'arrivée de l'été avec le concert exceptionnel de Sanseverino et, en première partie à 20 heures, « No sign Nothing », groupe vainqueur 2013 du tremplin musical «Label Trep» organisé par la radio C2L.

Enfant, Sanseverino parcourait le monde avec son père et c'est en Europe de l'est qu'il a découvert la musique tzigane, notamment le jazz manouche, avant de devenir un admirateur inconditionnel de Django Reinhardt. Il a été « Révélation scène de l'année » aux Victoires de la musique, édition 2003. Après avoir démocratisé la musique manouche et sillonné les routes sous de multiples formes, Sanseverino revient avec un cinquième album, « Honky tonk », qui met davantage l'accent sur la musique country. « *Je pars en effet à l'assaut des oreilles amatrices de musique country, plus particulièrement de bluegrass qui est un mélange de folk celtique et de blues. J'affectionne toujours autant les rythmes entraînants et l'humour décalé, comme on peut le constater avec le premier titre de l'album Freddy. Pour le concert en juin à Chalette, j'ai prévu de faire découvrir au public les chansons de cet album mais, bien entendu, j'entonnerai aussi mes anciens morceaux* » précisait-il dans le C.P.C. d'avril dernier.

Ouverte à tous car gratuite, cette fête permettra à toutes les générations de trouver des raisons de s'émouvoir, de participer, de se restaurer, de se distraire mais également de rencontrer les élus du nouveau Conseil municipal au stand de la Ville.

Dans le cadre du lancement des commémorations du centenaire de la guerre 14-18, la Municipalité a souhaité proposer l'exposition « Jean Jaurès le pacifique » qui, au

prix de sa vie, alerta le monde sur le terrible drame de l'engagement dans la guerre, une guerre qui fit plusieurs millions de morts et marqua à jamais le destin des peuples européens.

La rencontre avec Charles Silvestre, ancien rédacteur en chef du journal l'Humanité, autour de son dernier livre, « La victoire de Jaurès », permettra de comprendre que l'immense travail qui fut le sien n'est pas mort avec lui ! Dans son dernier livre, Charles Silvestre dévoile cet héritage et les résonances qu'il trouve aujourd'hui. Il montre ainsi toutes les « victoires », tant sociales que politiques, que nous lui devons.

Autant dire que cette rencontre représentera l'un des temps forts de ces festivités et sera en résonance avec l'engagement de toutes celles et tous ceux qui s'investissent dans le mouvement associatif, syndical ou politique.

Enfin, la Fête de Chalette ne pourrait avoir cette ampleur sans l'importante participation des 39 associations et clubs sportifs qui animeront des débats, présenteront des expositions, organiseront la restauration et feront découvrir de nouvelles disciplines sportives. À travers leur présence, les visiteurs pourront redécouvrir notre ville, une ville humaine, solidaire, fraternelle et rebelle.

Bruno Ballu

Jeux

Village des sports

Restauration

Animations

Exposition Jean Jaurès

Débats

Fête de Chalette

21 et 22 juin au lac

Concert de Sanseverino, samedi 21 juin à 20h

En première partie : No sign, Nothing

ENTRÉE LIBRE

Chalette sur-Loing

■ Grande scène

Samedi 21 juin

10h30 Chorale de l'école maternelle C.Claudet

11h Orchestre à l'école

20h No sign, Nothing

21h Sanseverino



Dimanche 22 juin

14h30 Ted Valium

15h30 Bewich

16h30 Chorale : Air du temps



■ Stand de la Ville



Samedi 21 juin à 11h 30

Inauguration de la Fête de Chalette 2014 au parc de loisirs du lac et vernissage de l'exposition : "Jean Jaurès le pacifique".

Samedi 21 juin à 16h

"La victoire de Jaurès" débat animé par Charles Silvestre, ancien rédacteur en chef du journal l'Humanité.

Ne pleurons pas Jean Jaurès, car l'immense travail qui fut le sien n'est pas mort avec lui !

Dans son dernier livre, Charles Silvestre, journaliste et secrétaire national de la Société des amis de « l'Humanité », dévoile cet héritage et les résonances qu'il trouve aujourd'hui. Il montre ainsi toutes les « victoires », tant sociales que politiques, que nous lui devons.

Cet ouvrage a l'ambition de renouveler l'approche du rôle du tribun socialiste illustrant comment ce que le XX^e siècle a opposé de meilleur face au pire a été inauguré par Jean Jaurès. *La Victoire de Jaurès* (Privat, 2013) est l'antidote bienvenu aux prochaines commémorations cocardières. De même *Jaurès, la passion du journaliste* (Le temps des cerises, 2010), autre ouvrage de Charles Silvestre qu'on trouvera aussi sur la Fête de Chalette, devrait être lu dans toutes les écoles de journalisme, tant ce métier y renoue avec le souci de son public.

■ Village des jeux



De 11h à 19h : structures gonflables (toboggans, parcours...)

■ Village des sports



Ce petit village des sports sera installé aux abords de la base de voile.

Initiation sports nautiques (dériveur voile, canoë, paddle), activités multisports (tennis de table, tir à l'arc), mur d'escalade, judo et taekwondo...

Union Gymnique - Gym détente - Randonnée Chalettoise - USC Voile- USC Football - USC Taekwondo Les Palmeurs du Gâtinais - La Palme Chalettoise - Judo Club Chalettois - Tennis club de Chalette - Le Guidon Chalettois -ASKC 45



Village associatif

APE Pontonnerie - Agir pour la Palestine - Collectif Immigrés - MRAP - Collectif BDS
 Amnesty International - AFPS - Autrement, Autres Mots - Femmes solidaires - Iberia Cultura
 CNL 45 - Ibuka - AFACS - Mimosa ACOTAM - Portugais du Gâtinais - Tunisiens du Loiret - ACPETAM - ARIAM - les Croqueurs de pavés - AGAT - Modélisme Naval - ACD - Radio C2l - Square des cultures - ASC Turquie - ANYA

Village des services municipaux

Service jeunesse : ateliers musique / danse, espace jeux (échecs, jeux en bois).
 Périscolaire et service scolaire : ateliers arts créatifs.
 Relais assistantes maternelles et crèche :
 Espace jeux pour la petite enfance (0 à 3 ans)
 Ludothèque : Atelier de legos géants
 Ateliers famille :
 «jouer en famille», ateliers arts plastiques
 Musée d'école
 Médiathèque
 C.C.A.S. /développement social, exposition photographie sociale : portraits de personnes et leur famille, petits gâteaux ou crêpes



Chapiteau

Samedi 21 juin

14h à 15 h 30 : initiation au cirque
 17h30 : spectacle des Croqueurs de pavés

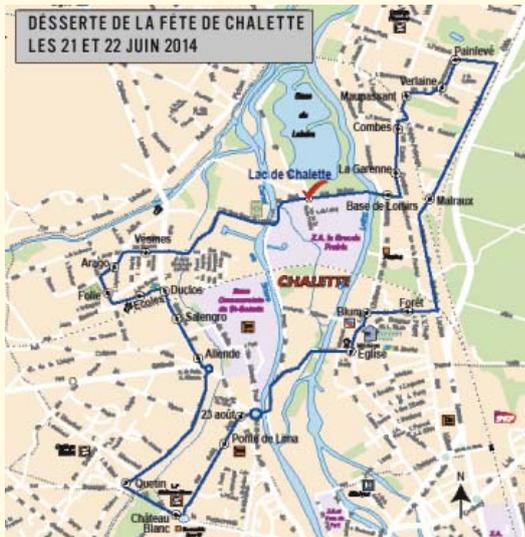
Dimanche 22 juin

de 10h 30 à 13h : initiation au cirque
 15 h : spectacle des Croqueurs de pavés

Garderie 3/6 ans

À la disposition des parents par créneaux d'une heure, ouverte au stand Cosson durant les deux jours.

La fête en direct sur "Radio C2L"



amelys												
Transports spéciaux Fête de la ville de Chalette-sur-Loing Lac de Chalette - samedi 21 juin et dimanche 22 juin 2014												
	SAMEDI 21 JUIN 2014						DIMANCHE 22 JUIN 2014					
	Ailler	Aïler / Retour	Aïler / Retour	Aïler / Retour	Demier retour		Ailler	Aïler / Retour	Aïler / Retour	Demier retour		
CHATEAU BLANC	9H40	11H25	13H25	17H25	-	11H25	16H55	-	-	-	-	
QUETIN	9H41	11H26	13H26	17H26	-	11H26	16H56	-	-	-	-	
ALLENDE	9H42	11H27	13H27	17H27	-	11H27	16H57	-	-	-	-	
SALENGRO	9H43	11H28	13H28	17H28	-	11H28	16H58	-	-	-	-	
DUCLOS	9H44	11H29	13H29	17H29	-	11H29	16H59	-	-	-	-	
ECOLLES	9H45	11H30	13H30	17H30	-	11H30	16H00	-	-	-	-	
FOLIE	9H46	11H31	13H31	17H31	-	11H31	16H01	-	-	-	-	
ARAGO	9H47	11H32	13H32	17H32	-	11H32	16H02	-	-	-	-	
VESNES	9H48	11H33	13H33	17H33	-	11H33	16H03	-	-	-	-	
HUTCHINSON	9H49	11H34	13H34	17H34	-	11H34	16H04	-	-	-	-	
LAC DE CHALETTE	9H50	11H35	13H35	17H35	23H30	11H35	16H05	19H00	-	-	-	
BASE DE LOISIRS	9H50	11H35	13H35	17H35	23H31	11H35	16H05	19H01	-	-	-	
LA GARENNE	9H53	11H38	13H38	17H38	23H32	11H37	16H07	19H02	-	-	-	
COMBES	9H54	11H39	13H39	17H39	23H33	11H38	16H08	19H03	-	-	-	
MAUPASSANT	9H55	11H40	13H40	17H40	23H34	11H39	16H09	19H04	-	-	-	
VERLAINE	9H55	11H40	13H40	17H40	23H34	11H39	16H09	19H04	-	-	-	
PAINLEVE	9H56	11H41	13H41	17H41	23H35	11H40	16H10	19H05	-	-	-	
MALRAUX	9H57	11H42	13H42	17H42	23H36	11H41	16H11	19H06	-	-	-	
FORET	9H58	11H43	13H43	17H43	23H37	11H42	16H12	19H07	-	-	-	
BILLY	9H59	11H44	13H44	17H44	23H38	11H43	16H13	19H08	-	-	-	
EGLISE	10H00	11H45	13H45	17H45	23H39	11H44	16H14	19H09	-	-	-	
23 AOÛT	10H01	11H46	13H46	17H46	23H40	11H45	16H15	19H10	-	-	-	
PONTE DE LIMA	10H02	11H47	13H47	17H47	23H41	11H46	16H16	19H11	-	-	-	
CHATEAU BLANC	10H03	11H48	13H48	17H48	23H42	11H47	16H17	19H12	-	-	-	
QUETIN	10H04	11H49	13H49	17H49	23H43	11H48	16H18	19H13	-	-	-	
ALLENDE	10H05	11H50	13H50	17H50	23H44	11H49	16H19	19H14	-	-	-	
SALENGRO	10H06	11H51	13H51	17H51	23H45	11H50	16H20	19H15	-	-	-	
DUCLOS	10H07	11H52	13H52	17H52	23H46	11H51	16H21	19H16	-	-	-	
ECOLLES	10H08	11H53	13H53	17H53	23H47	11H52	16H22	19H17	-	-	-	
FOLIE	10H09	11H54	13H54	17H54	23H48	11H53	16H23	19H18	-	-	-	
ARAGO	10H10	11H55	13H55	17H55	23H49	11H54	16H24	19H19	-	-	-	
VESNES	10H11	11H56	13H56	17H56	23H50	11H55	16H25	19H20	-	-	-	
HUTCHINSON	10H12	11H57	13H57	17H57	-	11H56	16H26	-	-	-	-	
LAC DE CHALETTE	10H15	12H00	14H00	18H00	-	12H00	16H30	-	-	-	-	

Déambulation de «Sambrouf» dans la fête + initiation + spectacle sous le chapiteau par Les Croqueurs de pavés

Un spectacle intergénérationnel conçu par le S.M.J. à ne pas rater !

Le Service Municipal de la Jeunesse organise un spectacle samedi 28 juin à 20 heures au Hangar de Chalette avec la collaboration de la compagnie Tivolio, le chorégraphe Amine Aliouat et le Service Culturel de la Ville.

« **C**haque époque (hier, aujourd'hui, demain) », c'est le thème de ce spectacle proposé par le S.M.J. qui mettra en avant l'écoute de son prochain ainsi que la transmission d'une génération à une autre. Cette création originale - issue d'un travail d'improvisation en atelier - présentera au public une série de saynètes jouées et dansées présentant des moments de vie quotidienne de jeunes et d'adultes de différentes époques (parents, grands-parents) pour les comparer ou les confronter.

Selon Choukri Stiti, responsable du S.M.J., « *l'objectif est de promouvoir et développer les différents modes d'expression mais aussi valoriser le travail des jeunes dans les ateliers danse, chant et théâtre que nous avons mis en place. Nous souhaitons également leur faire prendre conscience de l'envers du décor, de tout ce qui se construit autour du spectacle, leur faire découvrir les métiers liés au domaine artistique, les costumes, le maquillage, la partie technique comprenant le son, la vidéo et les lumières...* ».

Concernant le processus de création, il est prévu que les adolescents



recueillent des témoignages de personnes âgées via un questionnaire sur des sujets variés : rapport parent/enfant, l'école, les sorties...

Le groupe de théâtre travaillera ensuite en improvisation des situations en relation avec les réponses issues du questionnaire : les comédiens en herbe se mettront à la place des plus anciens en s'imaginant à leur époque et en jouant des anecdotes de leur quotidien.

De son côté, le groupe de danse effectuera des recherches sur différentes danses d'hier et d'aujourd'hui, puis les réalisera avec

le chorégraphe et l'animatrice.

Toujours pour préparer ce spectacle, des sorties ont été organisées : au Hangar le 21 mars dernier pour assister au spectacle « *Le Saloon Münchhausen* » par la Compagnie des femmes à barbe, ou encore la visite du Musée d'école Fernand-Boutet afin d'obtenir des informations sur l'école d'avant. Pour plus d'information sur le Service Municipal de la Jeunesse, contactez le 02.38.89.12.00.

Déborah Creff

Ateliers informatiques du SE.MU.R.P.A. ⁽¹⁾

L'Espace Public Numérique de la Ville organise une réunion dans ses locaux, à la médiathèque, le jeudi 12 juin à 10 heures. À l'occasion de cette rencontre et après un rapide bilan de la saison écoulée, seront présentés différents projets de stages informatiques destinés aux retraités qui se dérouleront de septembre 2014 à mai 2015 à la médiathèque. Le contenu des ateliers qui seront mis en place cible les besoins numériques de la vie quotidienne : savoir utiliser

un ordinateur, une messagerie et le « cloud », réaliser des recherches sur Internet, communiquer, acheter en ligne, bien présenter un texte, créer des tableaux, savoir ranger et retoucher des photos, etc. Ces stages sont organisés en partenariat avec le SE.MU.R.P.A. et s'adressent à tous les retraités de la région.

Contact : E.P.N. de Chalette – Pierre Kister – 02.38.07.24.92. Courriel : epn.chalette@gmail.com

⁽¹⁾ Service municipal des retraités et personnes âgées



Sports et loisirs

Des A.P.P.N., activités physiques de pleine nature, en direction des scolaires

Depuis le 5 mai, le Service municipal des sports de Chalette anime des activités physiques de pleine nature sur et autour du lac en direction des élèves de la ville.

Pour ce premier partenariat entre les écoles et le Service des sports, les éducateurs municipaux, Martine, David, Florent et Jean-Pierre, accueillent les élèves des classes de C.M.2 provenant de six classes issues de quatre écoles. Les activités physiques de pleine nature s'organisent en huit séances, quatre de voile, deux en tir à l'arc et deux en rando-découverte. La réalisation de ces séances porte sur deux heures, dont une heure et demie réservée à la découverte de nouvelles disciplines sportives enseignées. Cette collaboration avec les enseignants permet d'aborder différents thèmes développés dans les classes et de les enrichir aux travers des actions conduites dans le cadre des A.P.P.N.

D'autres activités sont amenées à se développer dans les différents équipements sportifs de la ville ainsi que sur la base de loisirs du lac, comme le BMX, le VTT ou le golf. « Des activités riches en savoir-faire pour l'enfant qui permettent aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences dans de très bonnes conditions. Ceci dans un contexte économique difficile pour les familles, où les choix à faire ne permettent pas toujours ce genre d'opportunités », selon David Goron, le responsable du Service des sports de Chalette.

Et avec une idée supplémentaire ajoute-t-il, celle de « créer avec les enfants qui vont entrer au collège l'an prochain un lien social avec les éducateurs et le Service des sports. L'objectif



recherché est de pérenniser les actions d'apprentissage à travers les stages et les séjours proposés dans notre club « Bouge Ado » dirigé vers les 11-14 ans essentiellement ».

P. Avezard

Course cycliste en semi-nocturne

Mercredi 25 juin, le Bourg accueillera la deuxième édition du Critérium de la Ville de Chalette-sur-Loing et de l'A.M.E.

C'est un circuit très rapide de 1 km 600 à parcourir 55 fois qui attend les participants. Le départ, fixé à 19 heures 30, et l'arrivée, aux alentours de 21 heures 15, s'effectueront avenue Jean-Jaurès.

Cette course est réservée aux coureurs de première catégorie et ouverte aux catégories 2, 3 et juniors qui assureront le spectacle grâce aux nombreuses primes mises en jeu.

Les rues empruntées sont les rues Jean-Jaurès, Gambetta, des Tilleuls et Kléber. Durant toute la durée de la course, ces rues seront totalement fermées à la circulation avec mise en place d'une déviation, réglementation qui sera effective quelque temps

avant et après celle-ci.

Seuls les riverains seront autorisés sur le circuit, et uniquement dans le sens de la course. Une restriction du stationnement est également prévue.

P. Avezard



État civil :

Naissances :

BEN FARAH ALZY Cerise
BA Saïdou
BOUHALOUS Serena
SAYAN Idil
DAZOUROU Teylor
SILVA Elena
KHELIL Safia
SOBCZAK Stanislas
KASAL Osman
GIRGIN Sirac
DIAMANKA Malik
PRODHOMME Ilyana
DA CUNHA Lisa
BENAMRA Ilyès
EKEMBE SONGO Mōesha

Mariages :

EMEKCI Yunus-Emre et BASTAN Reyhan
DAHMANI Fouad et BENMOHAMED Leïla
MEGCHICHE Belkacem et NADIF Khadija
JAAMAÏ Adnane et CHENAK Sarah

Décès :

RIGOLLET Raymond
COURAT Pierre
REMY Roland
FRANCO Emmanuel
GRIS Christian
GENTY Bernard
BAUDUIN Jackie

On en parle

Retour de Nilüfer : que du bonheur !

Du 20 au 27 avril, huit jeunes Chalettois âgés de onze à treize ans fréquentant régulièrement le Service municipal de la jeunesse et adeptes de football ont séjourné à Nilüfer, ville de Turquie jumelée avec Chalette.

Ils étaient invités par les autorités de cette ville à l'occasion du 13ème festival international de sport. La première semaine de ce festival qui s'étale sur un mois – du 21 avril au 25 mai – était particulièrement réservée aux villes jumelles. La délégation chalettoise composée des huit jeunes, de deux animateurs, du responsable du Service jeunesse Choukri Stiti, du responsable du pôle Culture de paix Frédéric Pay, de l'adjoint à l'urbanisme Musa Öztürk et de trois responsables de l'association A.C.O.T.A.M. ont pu ainsi participer à la cérémonie d'ouverture du festival avec les onze autres pays participants dans un gymnase coloré et empli de la liesse de milliers d'enfants. Ils ont également, après un défilé dans la ville (16 000 enfants dans les rues de la ville, il paraît que c'était impressionnant) déposé une gerbe devant le monument d'Atatürk, fondateur de l'État turc laïc.

Une semaine bien remplie

Pendant toute la semaine, les enfants ont participé à de multiples autres activités : fête nationale des enfants,



Défilé d'ouverture du festival des sports à Nilüfer

pic-nique, festival des jeux traditionnels turcs, traversée du Bosphore en bateau, tournoi de foot en salle qui a permis à Chalette d'aller en finale et d'obtenir la deuxième place derrière l'équipe de la Hongrie, sans oublier les multiples activités scolaires avec les enfants de Nilüfer. Durant la journée, les jeunes Chalettois étaient pris en charge dans une école et le reste du temps par les familles qui les hébergeaient. On peut se demander comment ils ont pu se

débrouiller avec la langue. Avec les enfants, le problème de la communication est vite dépassé d'autant plus que chaque famille accueillante était composée d'au moins un enfant qui, dès l'école élémentaire, étudie le français et l'anglais. Et si une petite appréhension pouvait perler dans l'esprit des enfants et peut-être aussi dans celui des adultes avant l'arrivée, dès le premier soir celle-ci était dissipée. Les enfants sont revenus enchantés et couverts de merveilleux cadeaux, les plus précieux étant sans aucun doute tous les souvenirs de ce qu'ils ont pu vivre et échanger durant cette semaine et qu'ils ne sont pas prêts d'oublier ; l'un d'entre eux a même participé à un mariage. Ces quelques jours passés dans cette ville jumelle a permis de multiples et très enrichissants échanges et, sans doute, de faire tomber certains clichés, particulièrement chez les accompagnants adultes. Et puis, cerise sur le gâteau, parmi les huit jeunes certains n'avaient jamais eu l'occasion de prendre l'avion ou le bateau, ce qu'ils ont pu réaliser grâce à cette semaine qui n'est qu'une première étape vers d'autres échanges entre les deux villes jumelles.



Les jeunes Chalettois sur le podium avec le maire de Nilüfer et Musa Öztürk Adjoint de chalette. Photos délégation Nilüfer

Brigitte Taleb

Histoire d'avant



Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale que la Ville de Chalette-sur-Loing souhaite organiser, une chronique rappellera certains événements.

1914, UN ÉTÉ ORDINAIRE

La guerre de 1914 a saisi l'Europe par surprise. Jusqu'à la dernière semaine de juillet, beaucoup pensaient que la crise ouverte par l'attentat de Sarajevo contre François-Ferdinand se réglerait pacifiquement. L'opinion était consciente de la possibilité d'une guerre, mais ne s'en inquiétait guère. Cet été, commencé comme les autres, se terminera donc prématurément, par un saut dans l'inconnu : l'entrée dans une guerre dont personne n'imaginait ce qu'elle serait.

Un été comme les autres

L'attentat de Sarajevo, le 28 juin, a été considéré comme un fait divers qui n'aurait guère de conséquences. Il fallut attendre l'extrême fin du mois de juillet pour prendre conscience de la crise. Même dans les chancelleries ! La France mobilisa le 2 août. En une semaine, l'Europe avait brutalement basculé dans le conflit.

Pourtant, l'été 1914 s'annonçait semblable à ceux qui l'avaient précédé. Les paysans moissonnaient. Dans de nombreux villages français, quand le tocsin sonna la mobilisation, les hommes accoururent avec des seaux, pensant qu'ils étaient appelés pour éteindre un incendie. Les usines tournaient comme d'habitude. Au printemps, 10 000 fonctionnaires avaient réclamé un relèvement général des traitements, tandis que des femmes manifestaient pour le droit de vote.

Les classes supérieures, qui bénéficiaient de vacances, se reposaient à la campagne, en cure thermale ou à la plage. La presse, aux manchettes plus menaçantes de jour en jour, rendait bien compte des péripéties de la crise, cependant...

« On voyait s'assombrir les visages des gens qui achetaient les journaux, mais... une demi-heure après... les mêmes personnes s'ébrouaient de nouveau joyeusement et barbotaient dans l'eau », selon Stefan Zweig (« Le monde d'hier »).

Peu nombreux étaient encore les Français à prendre la mesure du danger

L'opinion populaire, lisant peu, ne s'inquiétait guère. Les hebdomadaires rapportaient les nouvelles internationales avec un retard rassurant.

En France, s'ouvrait une actualité autrement passionnante : le procès de Madame Caillaux, la femme du leader radical, ancien président du Conseil et ministre. Elle comparait le 20 juillet en cour d'assises pour avoir tué le directeur du Figaro qui avait publié des lettres

à son futur mari de nature à le discréditer et la déshonorer. Elle fut acquittée le 30, alors que la crise diplomatique approchait de son dénouement.



On suivait aussi le compte-rendu du 12^{ème} Tour de France cycliste, la dernière étape remportée par Pélissier le 26 juillet, alors que Thys gagnait la boucle 1914 !

C'est avec l'assassinat de Jaurès que la France s'embrace.

Le leader socialiste est tué le 31 juillet. Les Fran-



çais apprenaient le lendemain sa mort et la menace d'une guerre non plus balkanique mais européenne, même si les journaux essayaient encore de laisser la porte ouverte à l'espoir.

Enfin, durant les deux premières semaines d'août, le nombre de mariages a doublé par rapport aux années précédentes, ces unions anticipées témoignant plutôt, selon Clémentine Vidal-Naquet (« *Te reverrai-je ? Le lien conjugal pendant la Grande Guerre* »), d'une angoisse face à la mort possible du conjoint que d'un geste de confiance patriotique.

Michel Verbeke

A l'affiche

FÊTES DES ÉCOLES

VENDREDI 13 JUIN

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE VÉSINES

ÉCOLE MATERNELLE MICHEL-MOINEAU

SAMEDI 14 JUIN

ÉCOLE MATERNELLE

PIERRE-PERRET,

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET

MATERNELLE

HENRI-BARBUSSE

VENDREDI 27 JUIN

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PIERRE-PERRET

SAMEDI 28 JUIN

ÉCOLE CAMILLE-CLAUDEL

VENDREDI 4 JUILLET

ÉCOLE MATERNELLE GEORGES-COSSON



Radio C2L
présente :

LABEL TREMP
3eme édition

4 Juillet
20H30

AU HANGAR
À CHALETTE

ENTRÉE GRATUITE
bar et restauration sur place

WWW.LABELTREMP.FR

SE FERS TENIR SUR LA VOIE PUBLIQUE



Brèves

2^{ème} journée montargoise de cancérologie et soins de support :

les jeudi 5 et vendredi 6 juin, à partir de 17 h, à l'Espace Jean-Vilar – 264, rue de la Mère-Dieu à Amilly.

Initiation aux chants d'oiseaux :

dimanche 15 juin - départ à 9 h de la Maison de la Nature et de l'Eau – renseignements et inscriptions au 06.42.07.34.75.

Barbecue des comités de quartiers :

dimanche 15 juin à 12 h, salle Louis-Aragon

Conseil municipal :

prochaine séance ordinaire publique le **lundi 23 juin à 20 h 30** – salle du Conseil municipal, premier étage de l'Hôtel de Ville.

Concours communal des maisons et balcons fleuris :

inscription au Service « vie des quartiers » au 02.38.98.87.92 **avant le mercredi 25 juin**. Passage du jury en juillet.

Avocat conseil :

prochaine permanence le **mercredi 25 juin**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Ludothèque :

pique-nique de l'été **samedi 28 juin** à l'espace Louis-Aragon.

Moments partagés de la médiathèque :

dans le cadre de ses « moments partagés » dont la prochaine édition se déroulera le **samedi 28 juin** et qui portera sur le Chalette d'autrefois, la médiathèque est à la recherche de photographies de Chalette (rues, quartiers, événements) anciennes ou récentes, dans le but de les partager et d'évoquer les souvenirs. Pour tout renseignement, contacter la médiathèque au 02.38.07.24.90 ou par courriel : mediatheque.chalette@agorame.fr

Pique-nique citoyen :

organisé par les comités de quartier le **dimanche 6 juillet à 12 h**, à la base de loisirs. Chacun apporte des plats à partager tous ensemble pour fêter les vacances. Renseignements et inscription auprès d'Aurélia - Service « vie des quartiers » au 02.38.98.87.92.

Travaux sur le Bief de la Folie :

en raison de travaux liés au renforcement de berges, le chemin de halage sera fermé sur le Bief de la Folie entre l'écluse de la Folie dans la commune de Chalette et le Pont de CD 94 dans la commune de Pannes du 19 mai au samedi 30 août 2014.

Toute circulation est interdite sur le Chemin de halage durant cette période.